

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
du samedi 29 mars 1980, salle communale de Cologny.

Le président ouvre la séance à 15 heures et constate qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts. Il souhaite la bienvenue aux 92 membres présents. Les maires de Genthod et Puplinge M. Girard, directeur du chemin de fer Nyon-St.-Cergue, M. Brasey, M. Dutoit ainsi que plusieurs membres ont prié le président d'excuser leur absence.

1. P.V. de l'Assemblée générale du 12.5.79.

La vice-secrétaire, Mme. Duvoisin en donne lecture, aucune remarque n'est formulée, il est adopté.

2. Rapport du président

Le Président fait une rapide rétrospective des activités de l'AGITP en 1979. Un programme de 40 courses a été organisé, dont une de 2 jours. 7 ont dû être annulées en raison du temps peu clément. A Pâques, un voyage de 4 jours a fait découvrir à 40 personnes les beautés de l'Ardèche et de l'Auvergne, puis Rocamadour, Rodès et Ales. La participation aux courses a été un peu plus faible cette année, en moyenne 40 personnes au lieu de 50 à 60 les autres années. Un grand merci à tous les chefs et adjoints pour ce beau programme.

Au 31 décembre 1979, l'A.G.T.P. comptait 568 membres individuels soit : 72 couples, 412 personnes seules, 12 juniors, 47 membres collectifs; 45 communes genevoises, les TPG et le Nyon-St.-Cergue. 4 membres collectifs seulement se sont acquittés de leur cotisation en 1979.

Notre réseau pédestre du canton compte 200 km. de chemins balisés avec 30 itinéraires.

La carte au 1/50.000 ème du réseau pédestre du canton de Genève, éditée en 1977 à 2000 exemplaires, va être épuisée.

Le comité s'est réuni 10 fois en 1979.

Au mois d'octobre, nous avons dû, avec beaucoup de regrets, accepter la démission du Comité de Monsieur J.M. Estero. Notre président tient à remercier encore une fois ce membre pour tout le travail qu'il a accompli.

Une excellente collaboration avec les CFF, les TPG et le Nyon-St.-Cergue assure une organisation impeccable de notre programme, de même qu'avec l'ASTP dont nous sommes une section.

Au mois de novembre, une brillante soirée a réuni environ 150 membres à l'hôtel Penta.

Au terme de son rapport, notre président remercie tous les membres du Comité pour leur collaboration et leur travail, qui lui ont aidé à mener à bien sa tâche. S'il quitte aujourd'hui la présidence et le comité, ce sont seulement des raisons de santé professionnelles et personnelles qui l'ont obligé à prendre cette décision. Il espère que d'ici quelques mois, si sa santé le lui permet, reprendre quelques courses. Notre président termine son rapport en remerciant encore tous les membres de l'AGTP pour la confiance et la gentillesse qu'ils lui ont témoigné au cours de ces 4 ans de présidence et souhaite à son successeur autant de joie et de plaisir qu'il a eu à travailler au sein de notre société.

3. Rapport de la trésorière

3. La trésorière, Mme. Laplanche donne lecture du bilan et du compte de pertes et profits.

L' exercice 1979 solde avec un bénéfice de fr. 2.356.30, notre capital au 31 décembre 1979 s'élève à fr. 15.227.65

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme. Lavergo donne lecture du rapport établi avec M. Rossi. Les comptes ont été vérifiés, les sondages effectués ont permis de constater la parfaite concordance avec les justificatifs remis. Les vérificateurs demandent d'approuver les comptes et prient l'Assemblée Générale de donner décharge au Comité sortant. Ils remercient la trésorière pour le bon travail exécuté durant cette année.

5. Discussion et vote sur ces trois rapports.

M. Morand demande que le legs de Mme. Gens destiné ^{au} à un balisage soit mis en prévision.

Un carnet d'Epargne aurait avantage à être ouvert.

M. Jordan demande que le bilan soit joint à la convocation des membres, celui-ci devait être distribué aux membres à l'Assemblée, cela ne se fera pas, la secrétaire les ayant oubliée à son domicile.

A main levée, l'Assemblée adopte ces trois rapports et donne décharge au Comité sortant.

6.1. Elections :
du Prédident

M. Zuchetti ne se représentant pas et malgré les démarches faites auprès de différents membres, nous sommes arrivés à la solution suivante :

Si nous ne trouvons pas un membre pour reprendre la présidence, même par intérim pour une année, nous arriverons à la dissolution de la Société.

M. Jourdan propose M. Fatio, actuellement vice-président et membre fondateur.

M. Fatio s'est déjà récusé pour des raisons professionnelles nécessitant de nombreuses absences à l'étranger.

M. Cima prendrait volontiers le bureau.

Une solution est encore proposée, sans président pendant une année, mais avec des commissions.

M. Cima demande la parole et propose M. Gattlen, membre de notre société et son collègue au TCS.

M. Gattlen prend à son tour la parole et explique qu'il est dommage qu'une société de 568 membres soit dissoute, il accepte de prendre la présidence pour une année, il ne sera pas présent à toutes les courses, mais se rend responsable de mener à bien administrativement sa tâche de président.

Ces paroles sont vivement applaudies et des remerciements vont à M. Gattlen.

6.2. Nouveaux membres du Comité

Le Comité se compose de :

MM. Fatio, Dutoit, Bender, Estero, Mmes Bujard, Laplanche et Croptier.

M. Estero et Mme. Bujard ayant donné leur démission, le Comité sortant propose :

Melles Maurer et Miazza.

L'Assemblée Générale approuve à Main levée.

6.3. Vérificateurs des comptes

L'Assemblée Générale nomme pour l'exercice 1980.

Mme. A. Lavergo et Melle M.-Y. Bouchard titulaires.
MM. Rossi et Jourdan suppléants.

7. Programme 1980

26 courses auront lieu à la place de 42.

8. Cotisation 1981

Le Président propose que la cotisation soit portée à Fr.10.-- et Fr.6.-- pour les juniors.

La cotisation couple de Fr. 15.-- est ainsi annulée, car si rien n'est mentionné au dos du bulletin de versement, nous ne savons pas si cette cotisation est payée par un couple ou une personne seule, avec un don de Fr. 5.--

Cette proposition ne rencontrant pas de réelles objections est acceptée.

9. Rapport technique

En l'absence de M. Dutoit, retenu pour raisons de famille, M. Bender donne lecture de ce rapport.

Le canton est divisé en secteurs, environ 230 km. sont actuellement balisés. Les écritaux sont souvent arrachés ou détériorés, ce qui nécessite une remise en état.

M. Bender lance un appel aux personnes de bonne volonté qui voudraient aider M. Dutoit et lui-même, pour ce travail de vérification.

10. Propositions individuelles

Aucune n'est parvenue au Comité dans le délai statutaire.

11. Divers.

A l'issue de cette assemblée, une petite ballade est organisée. M. Byrde la conduira avec Mme. Duvoisin comme adjoint.

Une channe est remise par M. Fatio, à M. Zucchetti, et lui renouvelle les remerciements de toute l'Assemblée pour le travail accompli pendant ces quatre années de présidence.

Séance levée à 14 h.30.

Le Président :
R. Zucchetti

La Secrétaire :
G. Croptier.